



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

*XXXVI<sup>e</sup> SESSION*  
*Dakar, 5 au 8 juillet 2010*

---

**DOCUMENT N°50**

**DEBAT GENERAL**

**INTERVENTION**

**DE**

**Section de la  
République Démocratique du Congo**

**INTERVENTION DE LA SECTION DE L'APF /RDC AU DEBAT GENERAL SUR LE  
THEME « 50 ANS APRES LES INDEPENDANCES, 10 APRES BAMAKO : LA  
SITUATION DE LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE DANS L'ESPACE  
FRANCOPHONE » lors de la 36<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la  
Francophonie, tenue à Dakar du 04 au 09 juillet 2010**

**Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la  
Francophonie,  
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale et Président de la  
section sénégalaise ;  
Monsieur le Secrétaire Général parlementaire de la Francophonie ;  
Messieurs les Présidents des sections nationales ;  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires ;  
Distingués Invités à vos titres et qualités respectifs,**

Avant toute chose, la section congolaise tient à remercier le  
Président de la Section sénégalaise, le peuple sénégalais et vous tous,  
membres de cette Assemblée pour le sentiment de compassion que  
vous avez tenu à exprimer, il y a quelques instants, à l'endroit du  
peuple congolais, endeuillé depuis le samedi 03/07/2010, à la suite  
de l'explosion accidentelle d'un camion citerne qui a occasionné plus  
de 250 morts à Sange dans la Province du Sud- Kivu.

A l'instar de mes prédécesseurs à cette tribune, je voudrais à mon  
tour remercier la Section sénégalaise de l'APF, en particulier  
Monsieur Mamadou SECK, Président de l'Assemblée nationale et  
Monsieur Pape DIOP, Président du Sénat du Sénégal, , pour  
l'organisation parfaite des assises de la 36<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée  
parlementaire de la Francophonie et surtout pour les marques  
d'attention dont la délégation congolaise a fait l'objet depuis son  
arrivée à Dakar.

Au nom des Députés et Sénateurs de la Section congolaise, j'adresse, à vous, Messieurs les Présidents, à tous les parlementaires sénégalais et au peuple du Sénégal, pays de la Teranga, les salutations les plus chaleureuses du peuple congolais.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés et Sénateurs,  
Distingués Invités,**

Plusieurs choses ont été dites par mes prédécesseurs sur la situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone au regard de 50 ans des indépendances de nos pays respectifs et de 10 ans de la Déclaration de Bamako.

Je voudrais joindre ma voix à celles qui affirment que la démocratie parlementaire en Afrique connaît des avancées significatives, et cela, malgré quelques insuffisances ou échecs constatés, dans certains pays francophones.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés et Sénateurs,  
Distingués Invités,**

S'agissant de mon pays, je vous prie de noter que la République Démocratique du Congo, après 50 ans d'indépendance, se trouve encore à sa renaissance.

En effet, plusieurs turbulences et blocages, caractérisés par des sécessions et des coups d'Etat entre 1960 et 1990 ont entraîné la régression de son développement économique et démocratique.

Par la suite, elle a été déchirée par des conflits armés récurrents entre 1990 et 2003, période de longue transition au cours de laquelle l'Organisation internationale de la Francophonie a adopté la Déclaration de Bamako.

Aujourd'hui, je peux me permettre d'affirmer que l'Etat congolais a retrouvé la paix, les institutions en place sont légitimes et démocratiques, car issues des élections libres, pluralistes et transparentes.

Une majorité issue d'une coalition fonctionne aux côtés d'une opposition parlementaire dont le statut est garanti par la loi.

Plusieurs lois importantes ont été adoptées par les deux Chambres et promulguées par le Président de la République, notamment la loi sur le financement des partis politiques et les lois favorisant le climat des affaires.

Pour le moment, le souci de la RDC est de consolider cette jeune démocratie par l'organisation des élections à intervalle régulière.

Je vous informe qu'en 2011, la mandature actuelle prendra fin. De nouvelles élections générales devront être organisées dans notre pays.

Le succès de celles-ci permettra à notre pays de raffermir la démocratie, qui est une vertu cardinale de la francophonie.

A ce propos, je reste convaincu que les instances de la Francophonie, plus particulièrement, l'Assemblée parlementaire ne ménagera aucun effort pour s'impliquer dans le processus de l'observation de ces élections en tant que vigile de la démocratie.

Aussi, y a-t-il lieu de mener une campagne de sensibilisation auprès des élites politiques africaines qui, aujourd'hui, contestent les élections, même bien organisées, quand les résultats ne leur sont pas favorables.

En clair, il faudra amener cette classe politique à accepter les résultats des urnes, la démocratie impliquant le jeu de l'alternance. Il faudra aussi insister sur le fait que rentrer dans les rangs ou faire de l'opposition, c'est aussi servir sa nation.

**Monsieur le Président,  
Honorables Députés et Sénateurs,  
Distingués Invités,**

Pour terminer, mon propos, je suis tenté de dire, au regard de l'expérience de la RDC, que la vraie démocratie passe par l'adoption des textes clairs qui mettent tout le monde d'accord. Elle passe aussi et surtout par l'expression manifeste d'une volonté politique d'organiser, dans les délais constitutionnels, les élections libres, pluralistes, démocratiques et transparentes.

Je vous remercie.